

Le 2 décembre 2024

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, le 2 décembre 2024, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner plus de 250 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **Un montant total de 603 500 euros d'aides au titre du dispositif « Start Coup de Pouce » pour soutenir la reprise ou la création de 153 entreprises** de moins de 10 salariés en Normandie ;
- **Un montant total de 707 448 euros en prêts à taux nul au titre du dispositif « Impulsion Développement » pour accompagner les projets de développement de 5 entreprises normandes** dont : un prêt de 150 000 euros à la Société Nouvelle de Métallerie de Mouen (14) pour financer des investissements visant à augmenter et diversifier la production ; un prêt de 225 000 euros à l'entreprise APRONOR de Quincampoix (76) pour répondre à un besoin en fonds de roulement lié au développement national et international de l'entreprise.
- **Un prêt à taux nul de 300 000 euros au titre du dispositif « Impulsion Environnement »** pour financer la construction d'une unité de méthanisation à Equemauville (14) par la société EQUEMAUBIO, ainsi qu'**une subvention de 23 500 euros**, au titre de ce même dispositif, pour financer l'installation de panneaux solaires en toiture de l'entreprise PRECIS FIL de Neufchâtel-en-Bray (76).
- **151 185 euros en prêt à taux zéro et 1 178 euros en subvention au titre du dispositif « Impulsion Proximité » pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 5 entreprises normandes.** A titre d'exemple, les élus régionaux ont accordé un prêt de 11 785 euros et une subvention de 1 178 euros à la société O Paul Nord de Barneville-Carteret (50) pour le développement d'une activité touristique complémentaire de location de vélos.
- **Une subvention de 50 000 euros au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »** pour financer la construction d'un nouveau bâtiment à Gavray (50) dans le cadre d'une hausse d'activité de la société SACHELLE.
- **440 000 euros en prêts à taux nul et 234 813 euros en subventions d'investissement au titre du dispositif « A.R.M.E »** pour soutenir 20 entreprises normandes en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 449 emplois.
- **450 000 euros dans le cadre de la nouvelle convention de partenariat 2025-2027 conclue avec Business France**, pour le financement du dispositif d'appui financier appelé « Ticket modérateur », qui contribue au financement des prestations nécessaires aux entreprises normandes pour leur internationalisation.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION :

- Soutien au projet d'innovation FILASTERID

Les élus régionaux ont attribué une subvention d'un montant de 154 840 euros à la SAS Natureplast de Mondeville (14) pour le projet FILASTERID, qu'elle porte avec l'entreprise Agro Innovation International (All, CMI Roullier à Saint-Malo, 35), les Organismes de Recherche et de Diffusion des Connaissances Université de Bretagne Sud (Lorient, 56) et le Museum National d'Histoire Naturelle (Station Marine de Concarneau, 29). Ce projet envisage de développer une filière innovante et durable pour valoriser la biomasse des étoiles de mer en ressources à haute valeur ajoutée pour la nutrition animale et végétale, ainsi que pour la fabrication de biomatériaux. L'objectif est de transformer ces étoiles de mer, actuellement considérées comme des nuisibles, en une ressource précieuse, contribuant ainsi à l'économie bleue et à l'économie circulaire.

- Soutien à l'offre de formation en odontologie

La Région a décidé d'attribuer au centre hospitalier universitaire de Rouen Normandie un montant de **1,4 million d'euros** pour financer l'acquisition d'équipements pour permettre la montée en puissance des capacités de formations des étudiants en odontologie de l'UFR Santé de Rouen.

- Soutien au projet « Art, Bien-être, Cerveau (ABC) » dans le cadre des festivités du Millénaire de la Ville de Caen en 2025

L'Université de Caen propose dans le cadre de son dialogue Sciences & Société et diffusion de la culture scientifique un projet ambitieux réunissant un institut de recherche en neurosciences, l'institut Blood and Brain @ Caen Normandie, quatre laboratoires de recherche PHIND, le GREYC, LaPsydé, NIMH, le centre de recherche Cyceron et le musée des Beaux-Arts de la ville de Caen. Les partenaires ont lancé une étude de recherche participative pilote permettant de vérifier in situ que la visite du musée contribue au bien-être cérébral, à l'entretien de la bonne santé. Cette recherche aidera à mieux comprendre les mécanismes sous-jacents aux bienfaits de l'art sur la santé mentale. Le projet prévoit aussi des actions de médiation scientifique afin de toucher différents publics. **Une subvention d'un montant de 180 000 euros a été attribuée l'Université de Caen Normandie par la Région pour soutenir ce projet.**

ORIENTATION ET FORMATION

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer :

- Une subvention de **120 000 euros au Réseau Canopé** pour la mise en œuvre de ses actions sur l'année scolaire 2024-2025 : accompagnement des lycées plaçant le bien-être lycéen au cœur des actions, dont le soutien au développement des compétences transversales et/ou numériques des lycéens, promotion des enjeux de citoyenneté à destination des jeunes ;
- Un montant total de **19 460 euros de subventions pour accompagner 14 Normands** engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- Des aides individuelles pour le financement du **permis de conduire de 9 stagiaires de la formation professionnelle** pour un montant total de 4 247 euros.

- Soutien aux étudiants en masso-kinésithérapie

Afin d'améliorer la démographie des personnels de santé en Normandie, la Région a mis en place un dispositif permettant aux jeunes diplômés des instituts de formation normands de percevoir **une aide financière équivalente au coût de leurs frais de scolarité** s'ils choisissent d'exercer leur métier soit dans le secteur public, soit, en libéral, dans une zone fortement déficitaire en professionnels masseurs kinésithérapeutes. **Dans ce cadre, des aides ont été attribuées à 8 jeunes diplômés pour un montant total de 108 100 euros.**

Les élus régionaux ont en outre adopté la carte des formations sanitaires et sociales postbac de niveau 6 et 7

- « Opérations thématiques et/ou locales pour la découverte des métiers, des filières, et, des formations »

Les élus régionaux ont approuvé le cahier des charges de l'appel à projets « Opérations thématiques et/ou locales pour la découverte des métiers, des filières, et, des formations », autorisant les porteurs de projets à solliciter une aide FSE+, pour soutenir :

- des actions locales, d'information et de sensibilisation sur les métiers, les filières et les formations à destination d'un ou plusieurs publics concernés,
- des actions locales, visant à renforcer la découverte des métiers par la mise en relation des publics avec le monde professionnel en privilégiant la présentation et/ou la pratique des gestes professionnels.

L'enveloppe allouée à cet appel à projets s'élève à **4 millions d'euros**.

- plus de 2,81 millions d'euros pour soutenir les missions locales

La Région a lancé en mai 2024 un appel à projet à destination des Missions Locales de Normandie pour la mise en œuvre « d'actions de raccrochage, d'élargissement des choix professionnels et de développement des compétences pour les jeunes ».

20 dossiers ont été retenus pour recevoir un financement régional et un soutien du Fonds Social Européen (FSE+) pour la mise en œuvre de leurs projets, pour un montant total de 2,81 millions d'euros, (participation FSE+ à hauteur de plus de 1,68 million d'euros et participation de fonds Région à hauteur de plus de 1,10 million d'euros).

JEUNESSE ET SPORT

Au titre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Région accorde les subventions suivantes :

- **111 800 euros** pour favoriser la mobilité de 153 jeunes Normands au titre du dispositif Pass Monde ;
- **Une enveloppe globale de 87 000 euros** pour l'organisation de 9 événements sportifs dans 8 disciplines différentes, dont 35 000 euros au Comité d'Organisation Paris-Camembert pour l'organisation d'une course cycliste professionnelle internationale de classe 1.1, inscrite au calendrier de l'Union Cycliste Internationale, et qui est également le support d'une manche de la Coupe de France de cyclisme professionnel. 15 équipes sont attendues, soit un peloton de 105 coureurs ;
- **4 500 euros au Pôle Nautique Hague** pour l'organisation du Championnat de France de Funboard Vagues du 23 novembre au 15 décembre 2024 ;
- **49 863 euros pour soutenir la création de 4 équipements sportifs** dont 23 910 euros à la Ville de Rugles pour la création d'un terrain de foot 5 sur le stade Charles Conotte.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Encourager la revitalisation urbaine

Les élus régionaux ont décidé d'accorder :

- **14 986 euros à l'Association BGE Normandie** au titre du dispositif Citéslab-Révéléateur de talents sur le territoire du Havre, pour faciliter l'émergence de talents dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en les aidant à concrétiser leurs projets entrepreneuriaux et en les orientant vers des structures d'accompagnement adaptées. En juin 2024, la nouvelle antenne Citéslab a été inaugurée au Havre, en remplacement de Positive Planet. Pour plus d'efficacité, le dispositif porte désormais uniquement sur les quartiers du Havre Caucriauville Soquence et Quartiers sud – centre ancien.

- **Une enveloppe globale de 606 348 euros** au titre de la rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires dont 280 000 euros à la Ville de Darnetal pour la réhabilitation de la "Maison Damamme" en espace polyvalent, dans le cadre du NPNRU de Darnétal - quartier Parc du Robec.

- **Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions (CPIER) pour la Vallée de la Seine**

La Région Normandie a signé en 2015 un Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions (CPIER) pour la Vallée de la Seine avec la Région Ile de France et l'Etat. Ce contrat porte sur 3 axes : Aménagement durable, Infrastructures ferroviaires, fluviales et portuaires et Développement économique. Il permet d'accompagner des projets collaboratifs à l'échelle interrégionale, aussi bien dans un objectif d'amélioration de la connaissance du territoire que de recherche-innovation et de déploiement opérationnel.

Avec cette 3ème programmation annuelle, la Région Normandie a décidé d'attribuer les aides suivantes :

- Au titre de l'aménagement durable :
 - **106 913 euros aux Agences d'urbanisme de Normandie et à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles** pour la mise en œuvre d'un programme d'observation, d'animation et de diffusion de la connaissance du territoire.
 - Dans le cadre de la fiche relative aux filières et pôles de compétitivité :
 - **26 000 euros à Seine Port Union** pour mener une étude d'impact et de hiérarchisation des opportunités et innovations futures pouvant naître de la réalisation du Canal Seine Nord Europe (CSNE) pour le projet économique des acteurs de l'Axe Seine,
 - **32 800 euros à l'Université Le Havre Normandie** pour le financement du poste de chercheur-coordonnateur du GIS ILIVS (Groupement d'Intérêt Scientifique « Institut pour une Logistique Intelligente en Vallée de la Seine »). Son rôle consiste principalement à coordonner la communauté des chercheurs normands et franciliens pour formaliser le montage de projets de recherche logistique à l'échelle interrégionale et la rédaction d'un ouvrage collectif,
 - **63 500 euros à l'Institut du Droit International des Transports (IDIT)** au titre du projet ALTERFI 2 pour poursuivre le travail de sensibilisation des entreprises des secteurs routier, maritime et fluvial mais aussi de la logistique en matière de transition écologique et énergétique.
 - Dans le cadre de la fiche relative à la transition écologique et la valorisation économique :
 - **160 232 euros à l'association Grand Chantier** pour mettre en place un projet structurant permettant de massifier le réemploi des matériaux dans la filière du bâtiment sous différents aspects : caractériser les matériaux avec un fort potentiel de réemploi ; recenser l'offre actuelle de formation et proposer une nouvelle offre complète en lien avec les structures d'enseignement ; définir la plateforme idéale de stockage et son fonctionnement en optimisant la gestion des matériaux en vue de leur réemploi,
 - **33 000 euros à l'Association pour la Promotion de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Promotion** pour définir les conditions et les principes d'action à mettre en œuvre pour rendre faisable techniquement et viable financièrement des dynamiques territoriales croisant rénovation énergétique/écologique du bâtiment, sourcing et réemploi des matériaux issus de la construction/démolition, dans une logique de transition écologique juste,
 - **155 379 euros à la société Ways** pour installer un démonstrateur de cellule de séchage de bois couplée à un méthaniseur et à une cellule de pyrolyse pour produire du biochar à partir de résidus de l'industrie du bois,
 - **23 250 euros à Voies Navigables de France** pour développer un outil d'analyse approfondie des données de trafic, en intégrant les simulations des émissions liées aux différents flux (touristique, marchandises ...) et disposer d'un outil dynamique pour définir des sites pertinents pour le déploiement de stations de distribution de carburants faibles émissions pour les bateaux fluviaux.

- FRADT (Fonds Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire)

Les contrats de territoires permettent la réalisation de projets d'investissement structurants portés par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (Communautés d'Agglomération, Communautés Urbaines, Communautés de Communes, Métropole régionale), et le cas échéant, les Pays, les Pôles d'Equilibre territoriaux et Ruraux (PETR), et les structures supra intercommunales dotées de la compétence Contractualisation. A ce titre, la Région Normandie accorde une subvention de 74 156 euros à la commune de Condé-sur-Sarthe pour la réalisation de son projet de création d'un terrain de football synthétique avec éclairage.

- Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites

Les élus régionaux ont décidé d'accorder **une enveloppe globale de plus de 30 403 euros** au titre de l'appel à projets 2017/2018 « Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites », dont **8 159 euros** pour des travaux de réhabilitation des façades sur rue et sur cour d'un immeuble de la Reconstruction rue du Matrey à Louviers (27).

33 656 euros pour la réhabilitation de 5 logements sont aussi attribués dans le cadre du renforcement de l'offre locative dans les centres-villes et les centres-bourgs ruraux.

Par ailleurs, les élus régionaux ont décidé d'attribuer le label « **Parc d'activité NORMANDIE ReSponsable** » aux 3 parcs d'activités suivants :

- ZAE des Hauts de Glos, situé sur la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie (14) ;
- Parc d'activités Agglo 21, situé sur la Communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo (50) ;
- ZAE Bellerie, située sur la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge.

TRANSPORTS

Au titre de sa politique en faveur des transports et des mobilités, la Région attribue les aides suivantes :

- **50 000 euros à la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime** pour la construction d'un abri à vélos sécurisé d'une capacité d'accueil de 20 places à la gare de Dieppe,
- **671 539 euros à SNCF Gares & Connexions** pour la réalisation (REA) de la mise en accessibilité PMR et la sécurisation des cheminements de la gare de Bernay ;
- **72 500 euros à l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de la Seine et de l'Eure**, pour financer un diagnostic mobilité élargi du territoire du Service Express Régional Métropolitain de Rouen ;
- **52 500 euros à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)**, dont 17 500 euros pour la modernisation de carénage du SNS 449 pour la station de SNSM de Gouville, et 35 000 euros pour augmenter la participation régionale relative à l'acquisition d'un Navire de Sauvetage Hauturier de 1ère classe (NSH1) pour la station SNSM de Ouistreham.

- Aménager les points d'arrêt routiers

La Région Normandie accorde une **enveloppe globale de 118 169 euros** pour permettre aux communes de Surrain (Calvados), de Montville (Seine-Maritime), de Saint Martin de l'If (Seine-Maritime), de Saint Sauveur d'Emalleville (Seine-Maritime), de Rémalard-en-Perche (Orne), de Touffreville (Eure), de La Hoguette (Calvados), de Fresné-la-Mère (Calvados), de la Baleine (Manche), du Molay-Littry (Calvados), de Derville (Manche), de Pertheville-Ners (Calvados) et de Laulne (Manche) d'exécuter des **travaux d'aménagement de points d'arrêt routiers** situés sur le réseau du transport routier interurbain dont la Région est autorité organisatrice.

En outre, les élus régionaux ont approuvé les termes de la convention de partenariat pour les modalités de **gestion des abris vélos sécurisés dans les gares normandes** conclue entre le Syndicat Mixte Atoumod, SNCF Gares & Connexions et la Région.

SANTE

Dans le cadre de son dispositif « **Soutien aux initiatives territoriales pour améliorer l'offre de soins en Normandie** », la Région accorde une enveloppe globale de **189 892 euros à 4 projets**, dont 41 450 euros pour accompagner le projet d'installation d'un cabinet d'orthoptie dans le pôle de santé de Saint Georges des Groseillers dont l'équipement est porté par Flers Agglo, et consiste en l'acquisition de matériels afin d'améliorer la prise en charge des patients pour des consultations ophtalmologiques

De plus, les élus régionaux ont décidé d'attribuer **19 114 euros** à la commune de **Tilly sur Seules** pour l'extension du pôle de santé de Tilly sur Seules avec la réhabilitation d'un local permettant l'installation d'un cabinet de kinésithérapie.

AGRICULTURE ET PECHE

Au titre de sa politique en faveur de l'agriculture, la Région attribue :

- un total de **93 300 euros**, dont 74 640 euros de fonds FEADER pour soutenir 21 dossiers au titre des dispositifs MAEC Protection des Races Menacées et MAEC Amélioration du Potentiel Pollinisateur des Abeilles (protection des races menacées) ;
- plus de **1,13 million d'euros pour accompagner 4 dossiers au titre du dispositif Partenariats agricoles – Innovation et Valorisation**, dont 429 147 euros pour le projet « LinCS : Sélectionner de nouvelles variétés de lin fibre et de chanvre textile adaptées à l'évolution des conditions agro-climatiques », porté par LINEA, AGYLIN, la Coopérative de teillage du plateau du Neubourg, et l'Université de Picardie Jules Verne ;
- **11 025 euros** d'aides accordées dans le cadre du dispositif de portage foncier,
- **Plus de 6,88 millions d'euros** pour accompagner les 66 dossiers sélectionnés au titre du dispositif **Normandie Agriculture Investissement** ;
- **698 044 euros pour soutenir 3 projets d'investissement**, dont 643 871 euros à NORLIN pour son projet d'implantation d'une usine de fibre de lin à Bosrobert (27), qui va transformer la fibre courte de lin dans la ZA Maison Rouge, avec pour objectif de valoriser la fibre courte issue des teillages normands (représentant actuellement la majorité des fournisseurs) ;
- **Une enveloppe globale de 21 765 euros** à 4 éleveurs au titre du dispositif « Aide à la Normandisation du cheptel – vaches normandes » et de **12 000 euros** à 4 éleveurs au titre du dispositif « Plan Opérationnel Patrimoine Elevage » pour leur permettre d'augmenter la proportion d'animaux de race normande dans leur troupeau.

Conseil Agricole Stratégique Environnemental et Economique (CAS2E)

La Région Normandie incite les agriculteurs et les candidats à l'installation, à solliciter une prestation de conseil individuel, afin notamment d'accompagner la transition agroécologique, le renouvellement des générations et l'amélioration des conditions de travail en Normandie. Au titre du dispositif CAS2E, 6 nouveaux organismes de conseil et 21 prestations ont été retenus pour la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026 à cet effet.

Soutien aux investissements des entreprises équine de demain

98 104 euros ont été attribués pour les équipements pour le travail ou le repos des chevaux dont :

- 30 179 euros dont 18 107 euros de FEDER à la SCEA du haras de Glos pour l'acquisition d'un marcheur ;

- 90 000 euros dont 54 000 euros de FEDER pour la construction d'une carrière d'Audrieu ;
- 36 113 euros dont 21 667 euros de FEDER pour la création d'une carrière en sable fibré à la Chaise Baudouin ;
- 88 969 euros dont 53 381 euros de FEDER pour l'amélioration et création d'une structure pour la remise en forme des chevaux à Saint-Désir.

Fonds européen pour la pêche et l'aquaculture

- 36 804 euros dont 20 388 euros de FEAMPA pour la découverte de la criée Côte d'Albâtre : promotion des métiers, des espèces auprès de la population et des touristes.
- 36 804 euros dont 20 388 euros de FEAMPA à la Fabrique des patrimoines de Normandie pour une étude ethnographique et historique de la coquille Saint Jacques.

Filière aquaculture et transformation des produits de la mer :

660 363 euros ont été alloués dans le cadre d'investissements du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) dont 273 054 euros au Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie (CRPEM) pour réaliser une étude de conception du navire de pêche du futur.

EUROPE

8085 euros ont été votés en faveur de l'Université de Caen Normandie (Carré international – OFNEC) pour le programme d'immersion, de lycéens norvégiens dans les lycées normands, et de lycéens normands dans les lycées norvégiens, mis en place entre les deux régions depuis plus de dix ans, intitulé « Classes Normandie-Vestland ».

CULTURE

Éducation Artistique et Culturelle - Appel à projets "Saison Regards 2025-2026"

Le dispositif régional « Regards », piloté par la Région Normandie, s'appuie sur un appel à projets renouvelé chaque année scolaire en lien avec l'élaboration des programmations culturelles professionnelles de l'ensemble du territoire normand. Il est maintenant ouvert aux candidatures.

REGARDS propose une saison de parcours d'Education Artistique et Culturelle (EAC) destinée aux jeunes âgés de 15 à 30 ans : lycéens, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle et jeunes suivis par les Missions Locales.

Le dispositif « Regards » a pour objectif de :

- favoriser l'accès du plus grand nombre à l'art et à la culture, notamment dans le cadre de sa politique en faveur des Droits Culturels ;
- inscrire les établissements scolaires, notamment lycées et centres de formation d'apprentis, les structures d'accompagnement et les organismes de formation dans la vie culturelle de leur territoire ;
- renforcer la présence artistique sur l'ensemble du territoire, donner aux créateurs et aux diffuseurs, les moyens de travailler, de rechercher, d'expérimenter en relation avec les acteurs du territoire.

Fonds d'Aide pour le Développement de l'Economie du Livre en Normandie (FADEL)

20 000 euros ont été attribués à la SAS les mondes de Zulma de Veules-les-Roses pour le soutien à l'ouverture d'une librairie concept store en association avec les éditions Zulma par une aide à l'investissement dans la constitution du stock, dans l'achat informatique, dans l'achat de mobilier.

Fonds d'aide à la création et à la production cinéma, audiovisuel et multimédia en Normandie

Ont été votés 20 000 euros à Mil Sabords pour la production du documentaire "Vive le nucléaire !" de Laurent Pannier Synopsis : En prenant appui sur le passé, l'auteur du documentaire va chercher à comprendre comment s'est opéré un passage, en 20 ans, d'un militantisme qui connaît son apogée à la fin des années 90 à une forme d'acceptation sociétale.

Et 20 000 euros à LB PRODUCTION pour la production du long métrage "D Love story" de Luc Besson.

Programmation FEDER 2021/2027 - Requalification de l'Espace Graillot en Centre d'art contemporain au Havre

La Région a accordé 2 millions d'euros à la ville du Havre pour l'opération de requalification de l'espace Graillot en Centre d'Art contemporain. Ce nouveau centre d'art s'inscrit dans la structuration de la filière des Arts visuels. Ce projet permettra à l'Espace Graillot d'intégrer le maillage départemental et régional du monde de l'art contemporain et ainsi favoriser la création en encourageant la mutualisation de matériel, développer les résidences sur le territoire et la coopération entre les acteurs.

Aide aux diagnostics, à la restauration et à la valorisation des édifices protégés au titre des monuments historiques

Au titre de sa politique culturelle et patrimoniale, la Région apporte une aide permettant la restauration du patrimoine culturel protégé. Ont été votés les crédits suivants :

- 60 764 euros pour la restauration des fenêtres et persiennes du Château de Canon ;
- 53 725 euros la restauration de l'aile nord dite "La Bergerie" de l'abbaye de Juaye-Mondaye ;
- 89 014 euros pour la restauration de l'église de Démouville ;
- 250 000 euros pour la restauration du clocher et de la flèche de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption de Caudebec-en-Caux.

Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 : attribution de subvention pour le réaménagement du château de Caen

La restauration du château de Caen s'intègre dans une ambition de rayonnement international de la Normandie dans le cadre de la valorisation du patrimoine de la Normandie ducal, tant pour les 1000 ans de la Ville de Caen, célébrés en 2025, que pour le millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant, qui sera célébré en 2027. 5 millions d'euros ont été votés pour le réaménagement du Château de Caen.

ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE

Rénovation énergétique de l'habitat individuel – chèques éco-énergie

522 chèques éco-énergie ont été attribués pour un montant total de 1 209 500 euros pour la réalisation d'audits énergétiques et de travaux, dans le cadre du plan "Normandie Bâtiments Durables" pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la construction durable et de la rénovation énergétique du parc bâti normand.

Rénovation énergétique des copropriétés

60 000 euros ont été accordés pour la rénovation énergétique de la copropriété André Groult (30 logements) à Saint Lô et 194 000 € pour la rénovation énergétique de la copropriété Bel Horizon (97 logements) à Bois-Guillaume.

Rénovation de haute performance énergétique de logements sociaux

Dans le cadre du programme FEDER FSE+ FTJ 2021-2027, 6 986 700 € ont été alloués pour la rénovation de 916 logements sociaux à Montivilliers, Le Havre, Rouen et Elbeuf, dont 4

695 062 euros pour la rénovation 588 logements sociaux dans le quartier de Graille Soquence au Havre.

Accompagnement des petites copropriétés pour le portage de projets de rénovation énergétique

30 000 euros ont été votés en faveur des Agences Départementales d'Information sur le Logement (ADIL) de l'Orne, l'Eure et la Seine-Maritime pour accompagner les petites copropriétés pour le portage de projets de rénovation énergétique en particulier, ainsi qu'en lien avec la prévention et la lutte contre la vacance au sein des copropriétés.

60 000 euros ont été alloués à **ENERTERRE** pour l'animation régionale du réseau des acteurs professionnels de l'Auto-réhabilitation Accompagnée (ARA) en Normandie.

Innovation-Expérimentation en faveur de l'écoconstruction

Bretteville sur Laize s'engage dans la rénovation performante de deux logements avec des matériaux biosourcés, contribuant à la fois à la sobriété énergétique et matériaux et à la décarbonation de la filière du bâtiment. 31 496 euros ont été alloués à cet effet.

1 983 784 ont été votés pour la création quatre unités de **méthanisation** au titre du programme FEDER FSE+FTJ Normandie 2021-2027 à Vendeuvre (14), au Mesnil Rouxelin (50), à la Lande sur Ajon (14) et à Saint Mards de Fresne (27).

470 868 euros au total ont votés pour 4 études de faisabilité d'unité de méthanisation, 1 étude d'opportunité pour une unité de pyrogazéification et 3 projets d'investissement dans l'installation de chaufferies bois avec réseau de chaleur.

146 106 euros ont été votés en faveur du **dispositif expérimental Région-ADEME pour l'accélération de la transition écologique dans 5 territoires** : Communauté de communes intercom Bernay terres de Normandie, agglomération Fécamp Caux littoral, terres d'Argentan interco, Communauté de communes de Granville terre et mer.

Mobilité décarbonée

Une aide de 3000 euros a été accordée à la société SARL les Veys Express pour l'acquisition de deux véhicules utilitaires légers fonctionnant au BioGNV et destinés à s'avitailier à la station BioGNV nouvellement mise en service à Carentan-les-Marais.

Attribution d'aides financières en faveur de l'adaptation au changement climatique

50 000 euros ont été alloués respectivement à Evreux Portes de Normandie, au Havre Seine, à la Métropole Rouen Normandie, à l'agglomération Fécamp Caux Littoral pour l'élaboration de la stratégie d'adaptation du territoire face aux effets du changement climatique.

"Travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande" et "Gestion des réservoirs de biodiversité" - Lancement des appels à projets Région-FEDER 21-27, 2025 : "Contrats Natura 2000 - Février 2025"

La Région Normandie, au titre de sa politique de préservation de la biodiversité et en sa qualité d'autorité de gestion des fonds européens FEDER/FSE propose un nouvel appel à projets. La Région souhaite financer, au titre du dispositif Contrats Natura 2000, des opérations d'entretien, de restauration ou de réhabilitation de milieux non-agricoles tels que les milieux humides (cours d'eau, zones humides), les landes et les coteaux, les milieux forestiers...

L'appel à projets est ouvert à compter du 15 janvier et jusqu'au 28 février 2025.

Les demandes de subvention sont à formaliser sur le portail des aides de la Région Normandie, mot-clé « Contrat Natura 2000 » : https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_ENV012/depot/simple

Biodiversité : aménagement d'une passe à poissons

Ont été accordés 94 352 euros à la fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA 14) pour la restauration de la continuité piscicole avec la mise en place d'un dispositif de franchissement au niveau d'un vannage du Pont de l'Acre sur la rivière Aure afin d'assurer la migration des anguilles et des brochets.

75 000 euros au Groupe d'étude des Invertébrés Armoricaïns (GRETIA) pour l'animation de l'Observatoire Thématique régional des Invertébrés Continentaux pour la période 2024-2026 ;

25 000 euros au centre de sauvegarde de la Dame blanche afin de lui permettre d'assurer les missions d'accueil et de soin à la faune sauvage et de sensibilisation du public aux enjeux majeurs de protection de la biodiversité.

Contacts presse :

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr